

Commission Départementale Promotion Arbitrage

Réunion le 11 janvier 2023 à 16h30

Au District du Loiret

Présidence : M. GAUTHIER Dominique

Présents(e): Mme BOUSSARD Dominique

MM. BÉCU Gilbert, LE MEUR Fabrice

Excusés: MM. YILMAZGILLER Murat, NAUDINET Jacky, BOUSSARD Jean Luc

Absent: M. DONFOUET DJIFO Yves

Le Président ouvre la séance à 16h45

Ordre du jour :

1/ Mot du Président

Le Président souhaite la bienvenue et présente ses meilleurs vœux aux membres de la Commission.

2/ Adoption du P.V de la réunion du 12 novembre 2022.

Aucune objection sur le PV de la réunion précédente n'étant formulée, le PV est adopté.

3/ Validation des lieux et des dates pour les formations des référents en arbitrage.

Les membres de la Commission proposent deux solutions pour les formations des nouveaux référents et l'information pour les référents beaucoup plus anciens.

Cette décision résulte du retour des observations des anciens référents : au lieu de leur dispenser toujours la même formation, la réunion sera articulée autour des interventions des référents sur les actions réalisées dans leur club et du suivi de leurs arbitres.

- CEPOY le : 04 mars (confirmé) : - de 9h00 à 10h00 pour une formation complète pour les nouveaux référents

- de 10h00 à 11h00 pour une réunion d'information et d'échange pour les anciens référents.

- CLÉRY st André le : 11 mars (confirmé) : de 9h00 à 10h00 pour une formation complète pour les nouveaux référents

- de 10h00 à 11h00 pour une réunion d'information

et d'échange pour les anciens référents.

- District du Loiret le : 17 mars à 18h : réunion des nouveaux référents dans une salle

formation et dans une seconde salle, information et échange pour les anciens référents.

Des courriers seront adressés à tous les clubs en spécifiant les raisons de l'organisation de

ces différentes réunions.

Dominique BOUSSARD fera une mise à jour du tableau des référents et une mise au point

sera effectuée après les réunions de formation.

4/ Suivi des FIA de janvier les 14, 21 et 28 janvier 2023 à CHILLEURS aux BOIS.

Nombre de candidat(e)s : 30 et au 21 janvier 28 présents.

a) Le District informera par courrier les clubs avec en copie les référent (e) s pour la

réunion des tuteurs ou tutrices sur la formation obligatoire sur l'accompagnement des

stagiaires.

b) En raison du nombre de candidats reçus, la CDA et la CDPA et selon la disponibilité des

tuteurs et des candidats pourront choisir, soit le vendredi soir, soit le samedi matin pour

finaliser la validation de leur formation.

c) La formation des tuteurs et tutrices aura lieu au District du Loiret.

5/ Action du CTA : sur les clubs en infraction au statut de l'arbitrage.

Nombre de clubs visités : 7

Nombre de clubs contactés positivement : 22, un certain nombre de demandes faites aux

clubs par M. LE MEUR Fabrice (CDTA) sont restées sans réponse ou refus catégorique de

certains clubs.

6/ Action de l'ambassadeur en arbitrage (clubs en infractions) retour vers le District du

Loiret et Comité Directeur.

Le rôle du chargé de mission ou ambassadeur sera débattu à la prochaine réunion de CRPA.

7/ Tour de table

Fin de la réunion 18h30

Prochaine réunion le 24 mars à 16h 30 au district.

Président CDPA Secrétaire adjoint

Dominique GAUTHIER Gilbert BÉCU